

DISPOSITIF INITIATIVE EMPLOI JEUNE

2018/2019

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

192 rue Horace Bertin
13005 Marseille

CFREP / LA VIGIE
Allée du Bois, La Maurelette
13015 Marseille

04 91 63 45 96
cfrep@laligue13.fr
www.laligue13.fr



A.J.E

Accompagnement jeunes emplois

Renseignements et inscriptions :

CFREP / LAVIGIE 04.91.63.45.96

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN EDUCATION PERMANENTE

CFREP

Le CFREP organisme de formation de la Ligue de l'enseignement fédération des Bouches du Rhône dispense des formations et des accompagnements vers l'emploi depuis 1985, notamment dans les secteurs de l'animation, du commerce et de l'alphabétisation. L'équipe est pluridisciplinaire et elle a acquis au fil du temps des compétences aussi bien en formation qu'en insertion professionnelle

Action A.J.E Accompagnement jeune emploi

Objectif de l'action : accompagner des jeunes dans une démarche d'insertion professionnelle personnalisée durable en prenant en compte ses besoins et ses problématiques périphériques. L'action d'une durée de 4 mois alterne des entretiens individuels avec un référent de parcours et des ateliers collectifs sur différents thèmes.

- Les entretiens individuels permettent d'affiner le projet professionnel en vue d'une recherche de formation et/ou de contrat de travail et /ou de création d'entreprise
- Les ateliers collectifs permettent une ouverture sur le monde : projet, TIC, compétences de bases, prévention santé environnement, image de soi, citoyenneté, sport et culture.
- Le projet professionnel sera confirmé par la possibilité d'effectuer 2 à 3 stages dans différents secteurs

INSCRIPTION

Pour tous renseignements ou inscription appeler le 04.91.63.45.96

Modalité de formation

Dates de l'action	Du 19/11/2018 au 31/12/2019
Durée par bénéficiaire	De 4 mois à 6 mois
Modalité d'entrée	Entrées et sorties permanentes
Stage en entreprise	2 à 3 stages en entreprise
Date limite de candidature	30/09/2019

Conditions d'entrée

Les actions d'accompagnement s'adressent exclusivement aux **jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et/ou professionnelle** et répondant aux critères cumulatifs suivants :

- être âgé de 16 à 25 ans révolus ;
- être demandeur d'emploi ou inactif, c'est-à-dire répondant aux conditions de demandeurs d'emploi de catégorie A sans qu'il soit nécessaire d'être inscrit à pôle emploi ;
- ne pas être en éducation, inscrits dans un établissement secondaire ou universitaire ou déjà repérés comme décrocheurs par l'éducation nationale ;
- ne suivre aucune formation au moment de la prise en charge ;
- résider obligatoirement dans les Bouches-du-Rhône

Attention : les jeunes qui bénéficient des dispositifs de la Garantie Jeunes ou du service civique ne sont pas éligibles

Financement de l'action

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »